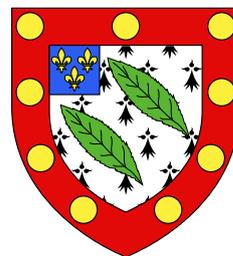


# T rédion



Juillet 2013



## LA MAIRIE



Place Saint Christophe  
Tél. 02 97 67 11 33 - Fax : 02 97 67 13 41  
mairie.tredion@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

## L'AGENCE POSTALE

Place Saint Christophe  
Tél. 02 97 67 14 66

Heures d'ouverture :  
Du mardi au samedi  
de 9h à 12h  
Levée du courrier :  
à 15h30 en semaine et à 11h30 le samedi



## LA MÉDIATHÈQUE



Place Saint Christophe  
Tél. 02 97 67 18 52  
mediatheque-tredion@orange.fr

Heures d'ouverture :  
Du mardi au vendredi  
de 14h à 18h  
Samedi  
de 10h à 12h

Fermeture d'été du 22 juillet au 03 août 2013

Pas de permanence de l'Association  
« Le Temps de Lire » le samedi matin  
pendant le mois d'août.

Mot du Maire ..... 3

## Infos Communales

État Civil.....	4
Les Conseils municipaux.....	5-6
Urbanisme .....	6-7
Situation financière(les ratios) .....	8-9
Évolution des ratios 2000 à 2012.....	10
Infos diverses.....	11
Régulation des nuisibles .....	12
Médiathèque .....	12
Fête de la Musique .....	13
Chemin de randonnée .....	14
Travaux 2011-2012.....	14
Dénomination et numérotation de voirie .....	15
École Saint Martin .....	16

## Associations Trédionnaises

Le temps de Lire .....	17
Animons Trédion .....	17
La Trédionnaise VTT .....	17
Cercle Saint Martin .....	18-19
Le Trail trédionnais.....	20
La Boule trédionnaise .....	20
Bad Coët.....	21
La Danse .....	21
Chapelle Saint Nicolas .....	21
Comité des fêtes.....	22
Kergallo .....	23
Amicale des retraités.....	23

## Associations Cantonales

RIPAM .....	24
Point Infos Elven.....	24
LAEP .....	24
Volley Ball Elven.....	24
Asso. Enfance Jeunesse du Pays d'Elven ....	25
Elven Sports Loisirs.....	26
ADMR.....	27

## Infos Diverses

Transports scolaires .....	28
Créabus.....	28
Chèque Sport .....	28
Proxi .....	29
SIAEP Région d'Elven .....	29
Communiqué ERDF.....	29
Gendarmerie Plainte en ligne .....	29
Présence Verte.....	30
Plateforme gérontologique .....	31
Vannes Agglo.....	32-33
Calendrier des fêtes .....	34



Notre pays est frappé de plein fouet par la crise économique. Le chômage et la précarité augmentent dramatiquement. En Bretagne des secteurs fondamentaux se restructurent à tout va et ferment des usines. Il s'en suit une fragilisation de tout un réseau de sous-traitants, d'artisans, de commerçants qui sont forcés eux-aussi de licencier. Le modèle économique breton conçu dans les années 1960 et qualifié de « miracle économique » avait fait notre richesse. Il est aujourd'hui bien ébranlé et il est urgent d'imaginer pour notre région d'autres modes de développement moins tributaires de la concurrence internationale.

Conséquence directe de son niveau d'endettement, l'état est obligé de baisser très fortement ses dotations aux collectivités locales, les obligeant à réduire leurs dépenses ou à augmenter la pression fiscale.

C'est dans ce contexte très alarmant qu'intervient fort heureusement le désendettement total de notre budget communal. Il résulte de notre méthode de gestion qui nous a permis de mener parallèlement notre désendettement et un programme très ambitieux d'équipements communaux. Vous pourrez vérifier par vous-même dans les pages intérieures de ce bulletin communal les éléments chiffrés de ce désendettement.

Cependant cette aisance financière est toute relative car les recettes communales resteront modestes. La municipalité devra continuer à faire beaucoup avec peu mais il s'agit-là d'un challenge passionnant qu'une équipe municipale motivée et solidaire doit pouvoir relever.

Les prochaines élections municipales se profilent déjà. Il n'en demeure pas moins que le développement et l'aménagement de la commune ne connaîtront pas de pause d'ici là. La motivation de vos élus reste entière et il est impératif de continuer à dérouler le programme pluriannuel de travaux sous peine de perdre les subventions qui doivent être versées à ce titre et qui seraient irrécupérables par la suite. Des entreprises interviendront en divers endroits de la commune après l'été: Rue du calvaire pour terminer son réaménagement, à Blénan pour mettre en place l'éclairage public, et au vieux Rodouer pour une réfection de chaussée. Les élus et les services communaux travaillent aussi sur le projet d'aménagement du quartier de l'église qui sera concrétisé en 2014.

La maîtrise foncière est essentielle à une collectivité car elle garantit pour l'avenir la faisabilité de projets publics indispensables. Le lotissement « les biches » tendant à se compléter, la municipalité a décidé de lancer un nouveau projet dans la zone d'aménagement différée proche du centre bourg. Dans ce même souci de garantir l'avenir, la commune a décidé de se rendre propriétaire d'une parcelle au Rodouër, Vannes agglo assurant le portage foncier pendant une durée maximale de sept ans.

La crise étant passée par là, la mise en chantier de logements neufs a chuté de 20% entre 2011 et 2012 dans l'agglo vannetaise et les perspectives pour 2013 ne sont guère plus optimistes. Je constate cette même tendance à TREDION avec en plus un désengagement de notre bailleur social pour la construction de logements aidés. La situation se compliquant, nous poursuivrons cependant notre politique d'accueil des jeunes ménages en réduisant au plus juste les coûts d'installation.

Un recensement complet de la population a été effectué en début d'année. Bien que les chiffres ne soient pas encore publiés officiellement par l'INSEE, il apparaît que nous sommes environ 1200 trédionnais, dont beaucoup d'enfants. Cet afflux de jeunesse avait incité la municipalité à signer l'an dernier une convention avec l'association Elven Sport Loisirs pour l'accueil de loisir des enfants de 3 à 10 ans. Nous avons élargi depuis cette convention aux animations loisirs pour les 10/14 ans. Ce partenariat est un test qui se conclura si tout se passe comme je l'espère par un encrage d'une partie des activités de l'association dans un bâtiment communal à TREDION.

L'été est la période des vacances. Certains d'entre vous partent, mais pas tous, loin s'en faut. C'est là que le milieu associatif communal donne sa pleine mesure en organisant diverses festivités très prisées des trédionnais et des estivants. Fête campagnarde, Fête de chapelle, randonnées, concours de boules, animations diverses sont des lieux de rencontre et de convivialité. Je félicite et je remercie les responsables associatifs pour leur dynamisme et leur dévouement.

Je vous souhaite un excellent été.



## ÉTAT CIVIL



### Naissances

April <b>GODARD</b>	17 juillet 2012	Neyla <b>ANNONAY</b>	11 mars 2013
Louann <b>PRIOU JACQUIER</b>	28 juillet 2012	Maëlan <b>HUBERT FORNER</b>	13 mars 2013
Lola <b>PEDRONO</b>	04 août 2012	Noah <b>OUTIN</b>	25 mars 2013
Hugo <b>LE MAREC</b>	16 août 2012	Lucien <b>LE MÉRO</b>	1 <sup>er</sup> avril 2013
Loevan <b>LE CALONNEC</b>	11 octobre 2012	Ivann <b>KERGOSIEN</b>	12 avril 2013
Stryson <b>DAUBER</b>	29 octobre 2012	Tinaël <b>ARCHAMBAUD</b>	22 avril 2013
Soline <b>NOBLET LE TRIONNAIRE</b>	13 novembre 2012	Tara <b>PALAYER</b>	03 mai 2013
Gwenaël <b>CAVALLIE</b>	14 novembre 2012	Jimmy <b>LOBRY DAUBER</b>	16 mai 2013
Kylian <b>LE TEXIER</b>	21 novembre 2012	Quentin <b>LE BRIS</b>	17 mai 2013
Mewen <b>HOUADEC</b>	04 décembre 2012	Noam <b>BODEVEN</b>	05 juin 2013
Maëlys <b>ANNONAY</b>	05 janvier 2013	Julia <b>ARNOULD</b>	05 juin 2013
Mélanie <b>LAVENANT</b>	25 février 2013	Maëllann <b>DUROCHER BOUGUE</b>	08 juin 2013

### Mariages

Samuel <b>LETERRIER</b> & Sophie <b>FONTAINE</b>	23 août 2012	Didier <b>HUBERT</b> & Elsa <b>FORNER</b>	04 mai 2013
Sébastien <b>LE BRIS</b> & Marie <b>LE ROCH</b>	07 septembre 2012	Mikaël <b>CHÉREL</b> & Clarisse <b>FOURÉ</b>	11 mai 2013
Mathieu <b>PATTYN</b> & Stéphanie <b>JÉGO</b>	03 novembre 2012		



### Décès

Armand <b>MARCHAND</b>	02 août 2012
Christiane <b>CHOQUET</b> (née <b>LE NEVÉ</b> )	24 septembre 2012
Claude <b>GOLVAIT</b>	23 décembre 2012
Robert <b>PIQUET</b>	11 janvier 2013
Anne <b>DEDIEU</b> (née <b>KERHERVÉ</b> )	25 janvier 2013
André <b>ROUSSEL</b>	16 février 2013
Eliane <b>KERGAL</b> (née <b>MORICE</b> )	31 mars 2013
Léon <b>LE CERF</b>	03 avril 2013



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2013

### Budget primitif commune 2013

Le budget primitif de la commune pour l'année 2013 :

#### Section de fonctionnement :

Dépenses : 710 508.59 € Recettes : 710 508.59 €

#### Section d'investissement :

Dépenses : 678 835.89 € Recettes : 678 835.89 €

### Taux d'imposition 2013

Maintien des taux d'imposition pour l'année 2013 sur les 3 taxes locales.

Taxe d'habitation :	12.45 %
Taxe foncière :	18.55 %
Taxe foncière non bâti :	53.10 %

### Subventions 2013

Nom de l'Association	Montant de la subvention
Anciens Combattants	100 €
FNACA	115 €
Temps de lire Bibliothèque	564 €
A.P.E.L.	800 €
Société de chasse	100 €
Comité des Fêtes	500 €
Animons TRÉDION	160 €
Le Trail Trédionnais	150 €
Cercle St Martin	
- Football	2 000 €
- Basket	1 000 €
ADAPEI - les papillons blancs (Vannes)	60 €
Ligue contre le Cancer - Comité Mhan (Vannes)	60 €
Donneurs de sang Elven et sa Région	60 €
La Trédionnaise VTT	500 €

L'Amicale des Retraités	80 €
Resto du Cœur	100 €
Association Badminton Bad Coet	200 €
Chapelle Saint Nicolas	200 €
ADMR Canton Elven	550 €
Secours catholique - Epicerie sociale	250 €
BTP Formation 56	45 €
Chambre des métiers 56	100 €
MFR Questembert	90 €
Bagad Elven	50 €
Chorale Armor Argoët	20 €

### Les cotisations pour l'année 2013 :

Nom de l'Association	Montant par habitant
Ass. Maires Mhan-Vannes (c/6281)	0,296 €
Accueil Emploi Services-Elven (c/6281)	2,25 €
Association intercommunale Enfance Jeunesse (c/65748)	1,40 €

Nom de l'Association	Montant total
Relais Parents & Assistantes Maternelles (au c/6554)	
<b>2 623,32 € pour 2013</b>	<b>218,43 € reliquat 2012</b>
Association Elven Sports Loisirs	
<b>3 271,28 € pour 2013</b>	<b>474,56 € reliquat 2012</b>
École Publique René Descartes	
▶ <b>970,80 €</b>	
▶ Sorties aux classes découvertes sortie à la journée : 8,30 € par élève	
▶ Sorties extérieures - 5 jours : 16,60 € par élève	
▶ Sorties extérieures + 5 jours : 33,30 € par élève	

## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2013

### Acquisition de la parcelle section A N°1193 LE RODOUER

Le conseil municipal a décidé d'assurer une maîtrise publique sur la parcelle cadastrée section A n°1193, sis au Rodouer, d'une contenance de 4817 m<sup>2</sup> au prix de 10 € le m<sup>2</sup> au vu de l'avis de France Domaine, afin de créer sur cet espace des logements, des espaces communs, du stationnement.

### Avenant à la Convention - Elven Sports Loisirs

La commune de TRÉDION a adhéré à l'association ELVEN SPORTS LOISIRS en 2012 pour l'accueil de loisir 3/11 ans.

Cette convention est élargie pour les animations loisirs pour les enfants de 10/14 ans.

Un avenant à la convention entre la commune et l'association définira de façon précise les modalités de ce partenariat.

### Renouvellement de la Convention Intercommunale avec le RIPAM

Renouvellement de la convention intercommunale relative au fonctionnement d'un Relais Intercommunal Parents – Assistantes Maternelles (RIPAM) entre les Communes de Saint-Nolff, Elven, Monterblanc, Sulniac, Trédion et Tréfléan

- les animatrices sont amenées à se déplacer sur les communes selon un calendrier ;
- Les bilans d'activités et financiers sont présentés annuellement au comité de pilotage ;
- Le reste à charge est réparti sur les six communes selon deux critères : Le nombre d'assistantes maternelles agréées sur chaque Commune (2/3) et le nombre d'enfants de moins de 6 ans (1/3). La facturation est adressée semestriellement aux Communes par la mairie de Saint-Nolff ;
- Cette convention est établie pour 3 ans et sera renouvelée en même temps que la convention de renouvellement d'agrément avec la Caisse d'Allocations familiales du Morbihan.



## Contrat Enfance Jeunesse

Le contrat enfance jeunesse est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

- Favorisant le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil,
- Recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des plus grands.

Le contrat enfance jeunesse est un partenariat développé par les Caisses d'allocations familiales dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse.

Le contrat enfance-jeunesse était auparavant conclu par chaque commune. Compte tenu de la gestion intercommunale de deux services (le RIPAM et le LAEP), la CAF a souhaité la signature d'un contrat intercommunal, comprenant une partie commune pour ces deux services et une autre partie propre à chaque commune. Les communes concernées sont : Elven, Monterblanc, Saint-Nolff, Sulniac, Trédion et Treffléan.

Ce contrat intercommunal 2011/2014 a été signé par notre commune dès 2011. Un avenant à la convention pour prendre en compte cette dimension intercommunale sera ainsi conclu entre la CAF et les communes concernées.

## PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS DE JUILLET 2012 À JUIN 2013

NOMS - PRÉNOMS DES DEMANDEURS	ADRESSES DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
HAMELIN Thibault & Ingrid	Lotissement des Biches	Maison individuelle
KANCEL Lucien & Fabienne	Lotissement des Biches	Extension + Pose de fenêtres de toit
PILORGET / SCEAEROU Mickaël & Solenne	3 Impasse de la Lande	Maison individuelle
MOISAN Véronique	Route de Lanvaux	Maisons individuelles
MANNEVILLE Maryanne	Le Lety	Abri de jardin
LE PRAT Thomas	Le Lety	Extension maison individuelle
HAMELIN Thibault & Ingrid	Lotissement des Biches	Maison individuelle
KANCEL Lucien & Fabienne	Lotissement des Biches	Extension + Pose de fenêtres de toit
LE MARTELOT / LONGE Christophe & Emilie	Blénan	Maison individuelle
PUREN Patrick	Blénan	Maison individuelle
RAULO Nicole	Route de Lanvaux	Maison individuelle
ALLAIN Stéphane	La Métairie du Croc	Maison individuelle
LE LUEL Patrice	7 rue du Calvaire	Rénovation de l'Existant
ALLAIN Stéphane	La Métairie du Croc	Modification des ouvertures et de l'accès

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES DE JUILLET 2012 À JUIN 2013

NOMS - PRÉNOMS DES DEMANDEURS	ADRESSES DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
MARIVIN Hubert	Aguénéac	Division foncière
YHUEL Jean-Pierre	Clos du Marché	Isolation extérieure
LE FEUVRE Ludovic	Le Boteleau	Clôture
BURGAUD Bernard	Rue Abbé Coédelo	Terrasse
MAQUAIRE Julien	Le Grand Villeneuve	Réhabilitation maison



FEVRE Erwann	La Croix Bauché	Panneaux photovoltaïques
MANNEVILLE Maryanne	Le Lety	Création d'ouvertures
GUENIOT Mickaël	Gerpil	Coupe de bois
HAYER Sébastien	Lannion	Piscine
LE TRIONNAIRE Ghislaine	Impasse de Venise	Division foncière
COMMUNE DE TRÉDION	Blénan	Division foncière
QUESNOIT Céline	Lotissement de Venise	Abri de jardin
OLIVEUX Jean	Impasse de Venise	Habillage ardoise des cheminées
ADELIS Joseph	Maisons Guilloux	Création d'une ouverture
RABOTEAU Jean-René	Gerpil	Abri de jardin
MARIVIN Hubert	Aguénéac	Division foncière
COMMUNE DE TRÉDION	Blénan	Division foncière
LANDELLE Raphaël & Florence	Lotissement des Biches	Abri de jardin + Clôture
BRULÉ / JUSTOME Stéphane & Julie	Lotissement des Biches	Clôture
HOUADEC Arnaud	Lotissement des Biches	Abri de jardin + Clôture
LOTODÉ / LECLAIRE Jacques & Nellie	Clos du Marché	Abri de jardin
LE TREPUEDEC Daniel	Lotissement des Biches	Clôture
SILVA René	Le Lety	Pose de fenêtres de toit
PANEL Alain	Les Princes	Pose de fenêtres de toit
BERTHO Jean-Michel	Le Lerman	Carport
DROUGAT Jean-Michel	Penhara	Abri de jardin
RIVOAL Yann	7 rue des Charmes	Clôture
GUIMARD Jean-Yves	Chétébaud	Clôture
HUPIN Cédric	2 Lotissement de Venise	Extension
BAROT Jacques	16 rue des peupliers	Clôture
GERBERT Jean-René	La Croix Baucher	Extension préau
LE PETIT / QUENTIN Richard & Valérie	5 rue des Peupliers	Mur de soutènement & Clôture
MONKS Alain	Chémaripaud	Auvent
GARROTE Frédéric	22 rue des Charmes	Clôture
VERRIER-QUINET Frédéric	10 rue des Peupliers	Clôture
DUROCHER-BOUGUE Benoît & Aurélie	Le Petit Villeneuve	Extension
SOUCHET Franck	Le Grand Villeneuve	Abri de jardin et clôture
CHEDALEUX Dominique	Kergas	Division parcelle
GAEC SAINT DOUE	La Ville aux Houx	Panneaux photovoltaïques
GARROTE Frédéric	22 rue des Charmes	Abri de jardin
MORAN Daniel	Monhéry	Modification d'ouvertures et clôture
ADELIS Joseph	17 rue des Maisons Guilloux	Modifications d'ouvertures

## SITUATION FINANCIÈRE : COMMUNE DE TRÉDION LES RATIOS DE NIVEAU 2012

Population avec double comptes : 1 077 habitants

Catégorie démographique de 500 à 1 999 habitants

	Montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Total des produits de fonctionnement = A</b>	<b>691.117</b>	<b>642</b>	<b>800</b>	<b>751</b>	<b>749</b>
dont : Produits de fonctionnement réels	691.117	642	786	734	726
dont : Impôts locaux	300.505	279	318	284	277
Fiscalité reversées par les GFP	91.575	85	50	59	77
Autres impôts et taxes	50.916	47	52	39	39
Dotation globale de fonctionnement	184.868	172	206	202	173
Autres dotations et participations	39.317	37	61	55	58
<b>Total des produits de fonctionnement = B</b>	<b>421.338</b>	<b>391</b>	<b>592</b>	<b>568</b>	<b>588</b>
dont : Charges de fonctionnement réelles	420.834	391	569	540	558
dont : Charges de personnel (montant net)	170.315	158	236	236	240
Achat et charges externes (montants nets)	123.861	115	181	161	179
Charges financières	6.731	6	27	28	23
Contingents	3.524	3	41	38	46
Subventions versées	60.971	57	41	35	28
Résultat comptable = A - B = R	269.779	250	208	183	160
Capacité d'autofinancement brute = CAF	270.283	251	217	194	168
<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>Total des ressources d'investissement budgétaires = C</b>	<b>470.381</b>	<b>437</b>	<b>482</b>	<b>438</b>	<b>396</b>
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	225.000	209	213	182	144
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	0	67	81	72
Autres dettes à moyen long terme	620	1	1	1	2
Subventions reçues	110.107	102	95	77	79
FCTVA	115.598	107	50	41	36
Autres fonds globalisés d'investissement	18.552	17	13	7	13
Amortissements	503	0	8	10	8
Provisions	0	0	0	0	0
<b>Total des emplois d'investissement budgétaires = D</b>	<b>622.687</b>	<b>578</b>	<b>447</b>	<b>402</b>	<b>390</b>
dont : Dépenses d'équipement	600.816	558	369	312	310
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	21.151	20	62	69	59
Remboursements des autres dettes à moyen long terme	720	1	4	1	3
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0	0	0
Immobilisations affectées, concédées	0	0	1	0	0
<b>Besoin de financement résiduel = D - C</b>	<b>152.306</b>	<b>141</b>	<b>-25</b>	<b>-36</b>	<b>-7</b>
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0
<b>Besoin de financement de la section d'investissement</b>	<b>152.306</b>	<b>141</b>	<b>-24</b>	<b>-36</b>	<b>-6</b>
<b>Résultat d'ensemble</b>	<b>117.473</b>	<b>109</b>	<b>233</b>	<b>219</b>	<b>167</b>
<b>DETTE</b>					
Encours total de la dette au 31 décembre	33.909	31	714	739	596
dont encours des dettes bancaires et assimilées	33.909	31	698	732	581
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	23.247	22	88	96	81
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
<b>FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice</b>	<b>210.139</b>	<b>195</b>	<b>249</b>	<b>229</b>	<b>337</b>

(1)refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné

Nombre de communes traitée(s) pour le Département : 126 soit 100% de la catégorie démographique du département

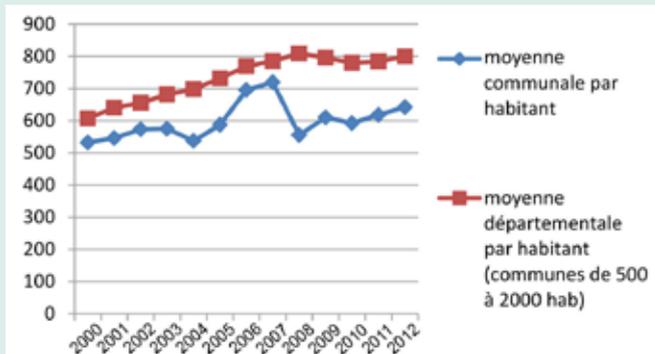
Nombre de communes traitée(s) pour la Région : 617 soit 100% de la catégorie démographique de la région

Nombre de communes traitée(s) pour la France entière : 6979 soit 100% de la strate de la France entière



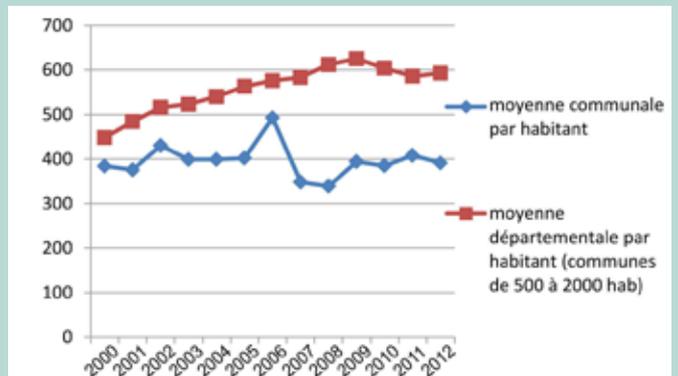
## ÉVOLUTION DES RATIOS DE 2000 À 2012

### Recettes de fonctionnement



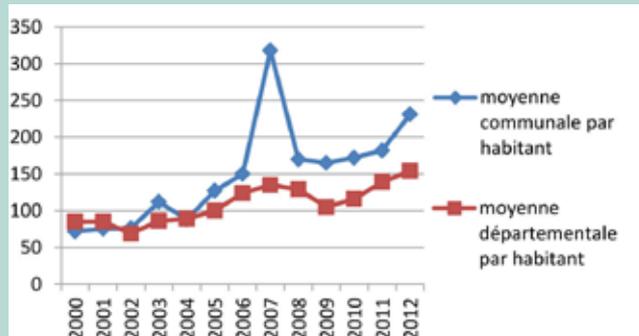
Les recettes de fonctionnement ont augmenté grâce à l'arrivée de nouveaux contribuables, mais moins rapidement que la moyenne départementale car les taux des taxes communales ont très peu évolués.

### Dépenses de fonctionnement



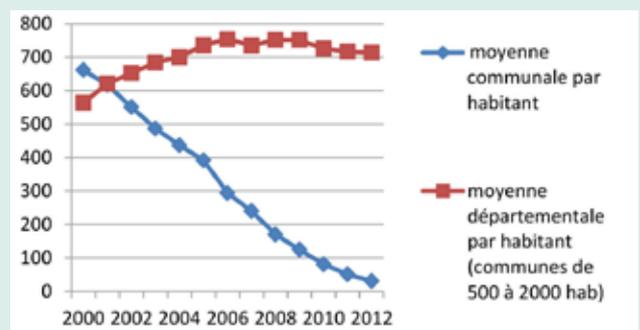
Depuis 12 ans, les dépenses de fonctionnement se sont stabilisées à 400 € par habitant.

### Épargne nette de remboursement de dettes bancaires



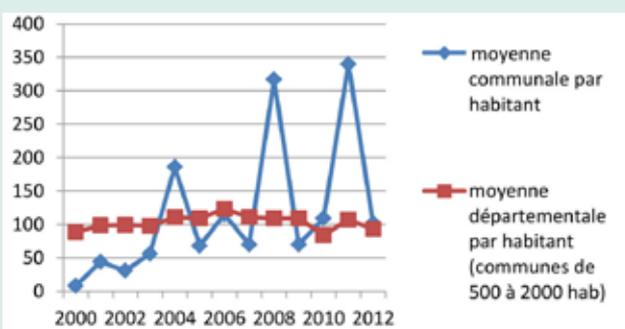
L'augmentation de l'épargne nette est consécutive à l'augmentation graduelle des recettes et la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

### Dettes communales



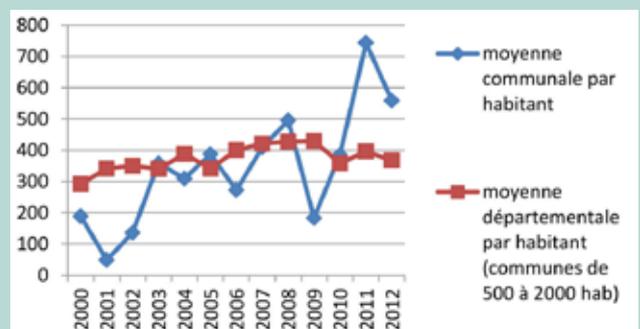
Le solde de la dette communale a été remboursée en janvier 2013.

### Subventions d'équipements reçues



Une épargne communale élevée et un plan pluriannuel d'investissements bien conçu favorisent l'obtention de subventions plus élevées.

### Dépenses d'équipements



Les dépenses d'équipement (rénovations de bourg, bâtiments neufs etc.) ont été couvertes, sans emprunter, par les subventions, l'épargne nette communale et les versements de FCTVA. L'excellent état des finances communales a permis ces dernières années un niveau d'investissement exceptionnellement élevé.





## Régulation des nuisibles

La destruction des animaux classés nuisibles est fixée par les dispositions des articles L 427-8 et R 422-88 du code de l'environnement.

Dans le département du Morbihan les espèces classées nuisibles sont les suivantes :

### Mammifères :

Ragondin, Rat musqué, Renard, Sanglier, Vison d'Amérique, Fouine, Raton laveur

### Oiseaux :

Corneille noire, Pie bavarde, Pigeon ramier, Bernache du Canada

Afin de réguler au mieux ces espèces et d'éviter ainsi leur prolifération qui serait dangereuse pour l'équilibre, des pièges sont mis en place (cage, etc...)

Nous demandons à la population de bien vouloir respecter le travail du piégeur en ne détruisant pas ces pièges ou en ne libérant pas l'oiseau qui est à l'intérieur et qui sert d'appelant.

Pour l'information de tous il faut savoir que les pies et les corneilles sont de terribles prédateurs n'hésitant pas à dévorer les œufs ou les petits des autres oiseaux.

**J-C Hugot, Piégeur agréé - Tél : 02.97.67.17.38**

## Médiathèque municipale



La médiathèque vous accueille dans un cadre agréable pour la consultation sur place d'ouvrages, l'accès internet (gratuit) et le prêt de différents documents (Romans, documentaires, revues de santé, cuisine etc..., et CD audio). Elle dispose actuellement de plus de 7 000 ouvrages dont 1 200 CD. Elle emprunte régulièrement des documents à la médiathèque départementale de Vannes et réalise 3 à 4 fois par an des achats de nouveautés en tous genres.

Tous les vendredis soirs de cette année (hors vacances scolaires) elle a accueilli, après l'école, les enfants pour l'heure du conte. Les plus grands ont pu réaliser un kamishibaï, un petit théâtre ambulant avec des planches illustrées. Ainsi, séance après séance, ils ont inventé de toute pièce et illustré une histoire. C'est à la fin du mois de juin qu'ils ont pu présenter leur production, avec beaucoup d'enthousiasme, à leurs familles.



### Tarifs 2013

**Abonnement : 6 € par famille**

**Estivants : (chèque de caution)**

**Frais de retard : 2 €/semaine au-delà de 15 jours de retard**



## Exposition Trédion

Du 07 janvier au 09 février 2013 s'est tenue à la médiathèque une exposition intitulée « Voyage des Trédionnais à travers le temps ». Grâce à des photographies prêtées gracieusement par des Trédionnais cette exposition a pu être montée.

Elle retraçait tout aussi bien le Trédion du temps de la carrosserie qui a vu naître les camions qui ont sillonné les routes de Bretagne et qui était le principal pourvoyeur d'emplois pour de très nombreux Trédionnais que le temps des courses cyclistes animées par les champions de l'époque.

Les Trédionnais ont aussi pu reconnaître « leurs anciens », le souvenir des bons moments passés aux fêtes organisées chez Jean Guimard, la création de l'étang aux biches et des parties de pêche.

Nos aînés, comme nous-mêmes, avons aussi pu apprécier l'évolution et la métamorphose du bourg de Trédion, de l'aménagement de ses routes et de la restauration de certaines de ses maisons.

Certaines des photos montraient les écoliers filles et garçons en compagnie de leur maître remontant en 1920.

Cette exposition a incité les Trédionnais à rechercher d'autres témoignages photographiques de l'ancien temps à Trédion. Toutes ces photographies sont réunies au cours d'une nouvelle exposition qui se tiendra à la médiathèque durant l'été.



Michèle Larose



## Exposition Peinture

Du 04 au 24 juin s'est déroulée à la médiathèque une exposition de peinture animée par Gaby Denys, sarzeautaine.

Travaillant sur tout support (toile, papier, aquarelle, papier kraft, etc..) Gaby nous offre une belle palette de couleurs, tant sur ses toiles représentant des fleurs que sur ses marines.

## Fête de la musique

La fête de la musique s'est tenue cette année, le 21 juin, dans notre salle multi-activités. Après avoir repris en coeur les refrains des chansons interprétées par la Chorale de Trédion, les nombreux participants ont pu danser avec le groupe de musique bretonne Er Lann Eur qui a attiré des danseurs venus des communes aux alentours. Après un intermède proposé par le Cercle de Danse Danserienn Ruys qui a permis à tous les danseurs de reprendre leur souffle et aux spectateurs d'apprécier la qualité des danses proposées, la soirée s'est terminée avec le groupe Er Lann Eur et les danseurs ont aimé le très large éventail des danses proposées.

Michèle Larose



## Image Nolféenne

Du 08 au 29 novembre 2013

Comme chaque année, l'Association « Image Nolféenne » nous offre la primeure de sa nouvelle exposition sur le thème choisi en début de saison et sur lequel travaille chaque membre de l'association.



## Travaux 2011-2012

### Extension du réseau d'assainissement

Secteur Le Rodouer et Route de Callac



Entreprise EGC Canalisation (Questembert)  
 Montant HT : 119 681 €  
 Montant TTC : 143 138,47 €  
 Maîtrise d'œuvre Cabinet BOURGOIS (Vannes)

### Lofissement des Biches

Travaux de finition de la voirie définitive

#### Lot 1 TERRASSEMENT/VOIRIE

Entreprise SACER (Vannes)  
 Montant HT : 153 828,17 €  
 Montant TTC : 183 978,50 €

#### Lot 2 EAUX PLUVIALES

Entreprise EGC Canalisation (Questembert)  
 Montant HT : 9 663,35 €  
 Montant TTC : 11 557,37 €

#### Lot 3 ESPACES VERTS

Brocéliande Paysage (Ploermel)  
 Montant HT : 35 813,26 €  
 Montant TTC : 42 832,66 €  
 Maîtrise d'œuvre Cabinet GEOBRETAGNE SUD (Vannes)



### Paratonnerre de l'église

En février 2013 ont eu lieu des travaux de mise en conformité de l'installation d'un paratonnerre.

#### Entreprise BODET (Plerin)

Montant HT : 4 568,09 €  
 Montant TTC : 5 463,44 €



## Chemin de randonnée

Un chemin de randonnée de 4,2 km a été créé. Ce petit circuit, accessible par tous, permet aussi aux familles avec enfants et poussettes de se promener tranquillement et de découvrir des endroits de Trédion qu'ils méconnaissent. Il se termine par le tour des étangs où il est possible de pique-niquer sur les tables mises à disposition, dans un cadre des plus agréables. Le plan est disponible en mairie.

**Michèle Larose**

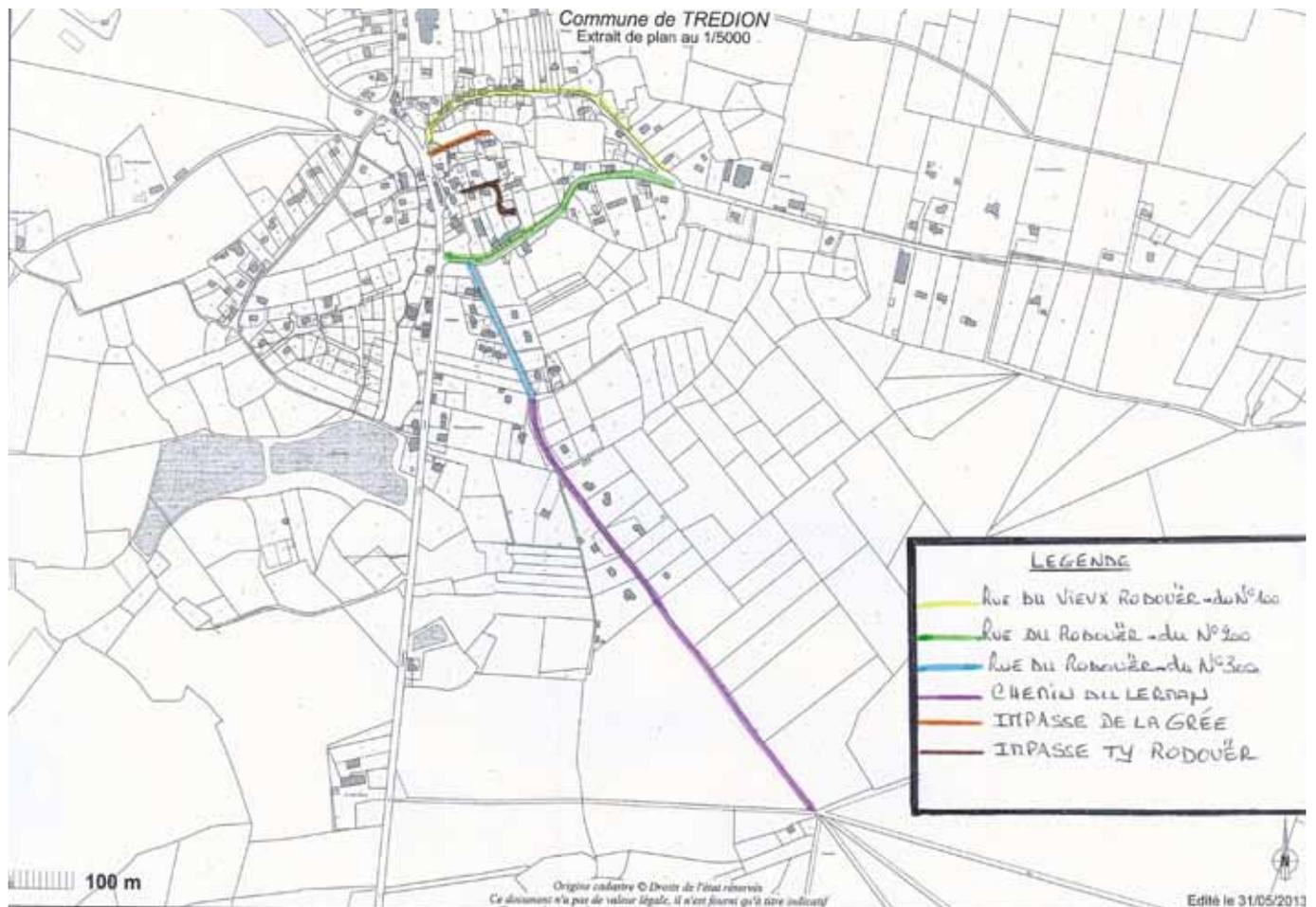


## Dénomination et numérotation de voirie

Afin de faciliter le repérage des habitations pour les services de secours, les services de la Poste et autres services publics ou commerciaux, il convient d'identifier clairement les adresses de celles-ci et ainsi de procéder à leur dénomination et numérotation.

Une réunion publique réunissant les habitants du quartier du Rodouer et du Lerman, les services de la poste et des secours a eu lieu le 15 janvier 2013.

Plan relatif à cette nouvelle dénomination et numérotation.



## INSCRIPTION EN CATÉCHÈSE FAMILIALES

Les inscriptions en première année de catéchèse familiale, pour préparer la première communion, auront lieu Samedi 21 septembre de 11h à 12h à la salle paroissiale de Trédion. (derrière l'église).

Renseignements au 06 75 36 95 75



## L'École Saint Martin

L'école St Martin, école d'enseignement catholique, au cachet remarquable, accueillera, à la rentrée 2013-2014, environ 90 enfants.

Les 4 enseignants, seront heureux de rencontrer et retrouver leurs élèves le mardi 3 septembre 2013. Nous serons entourés de 2 ASEM à mi-temps et 2 employés de service. L'ensemble de cette équipe éducative veillera à faire grandir chacun de vos enfants, selon son rythme et ses besoins, dans le respect de l'autre, du partage, de l'entraide.

Cette équipe est soutenue et accompagnée par les associations de parents (OGEC, APEL et AEP). Elles fournissent un travail important et considérable tout au long de l'année lors des manifestations qui permettent la réalisation des projets de l'école. MERCI A TOUS ! Merci également aux parents pour l'aide apportée durant l'année.

### ACTIVITES de l'année 2012-2013

Durant cette année, les enfants ont pu se rendre au cinéma, activité proposée de la Petite Section au CM2. De même, les GS, CP, CE, CM ont profité de séances de piscine, comme chaque année, à Grand Champ.

Nous avons la chance de pouvoir nous rendre régulièrement à la médiathèque.

Les enfants vivent également des temps forts au niveau pastoral au sein de l'école mais aussi du réseau : une célébration de rentrée, pendant l'avent et le carême, pour Pâques et en fin d'année.

Les CM sont partis une semaine en janvier au ski à La Bourboule. Ils ont pu découvrir les joies du ski, des baches en traîneau, en raquettes, déguster du fromage, ...



Tout au long de l'année, les enfants de toutes les classes ont également travaillé sur le thème de la cuisine. Ils ont partagé et découvert différentes recettes avec comme finalité, un magnifique livre de recettes ! Et Lors de la kermesse, les familles ont dégusté les amuse-bouches de nos « cuistots en herbe ».



### SERVICES de l'école

L'école propose aux familles, l'accueil des enfants en garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 19h00 le soir, au tarif de 0,80 € le quart d'heure.

Également, nous assurons un service de cantine tous les midis, au prix de 3,55 € le repas.

Quant à la scolarité qui contribue au fonctionnement de l'école, elle est de 14 € par enfant avec un tarif dégressif à partir du deuxième enfant.

L'école a la chance de profiter d'un ramassage scolaire qui dessert les secteurs éloignés, le matin et le soir.

**Pour toutes questions ou inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter au 02 97 67 14 52 ou par mail à l'adresse suivante : [eco56.stma.tredion@eco.ecbretagne.org](mailto:eco56.stma.tredion@eco.ecbretagne.org), adresse consultée pendant tout l'été.**

L'équipe éducative



## L'Association Le Temps de Lire

Les membres de l'association « Le temps de lire » se réunissent tous les 15 jours pour des ateliers de lecture et autres activités culturelles.

Le succès remporté par l'exposition photos « Trédion hier et aujourd'hui » nous amène à en organiser une autre ouverte de juillet à septembre pour les vacanciers.

Nous assurons toujours tous les samedis matins les permanences de la médiathèque.



## Animons Trédion



Le 9 juin, l'association Animons Trédion a organisé pour la deuxième année consécutive un vide-grenier. Le nombre d'exposants était en nette augmentation par rapport à l'année dernière et les visiteurs furent

nombreux à profiter des stands et de l'exposition des véhicules anciens et des motos. L'association tient à remercier chaleureusement le club de véhicules anciens de Bignan (AVRB), Titi Camboui et bien sûr les bénévoles et tous les participants. Rendez-vous en juin 2014 pour le prochain vide-greniers !



## La Trédionnaise VTT

L'équipe de la Trédionnaise VTT a réalisé une édition 2012 pleine de réussite avec plus de 1700 participants à nouveau. Tout s'est déroulé dans de bonnes conditions avec l'aide des bénévoles. Le bureau travaille actuellement à la recherche de nouveautés pour ces circuits. Pour l'édition 2013, les premiers nettoyages ont été réalisés les samedis de juin et se poursuivront tous les samedis de septembre (rdv à 8 h 15 au stade). Nous remercions à l'avance tous les bénévoles qui nous épaulent tout au long de la préparation ainsi que les propriétaires et sponsors qui nous permettent de mettre en place cet événement. Nous vous donnons rendez vous comme chaque année le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre pour la 19<sup>ème</sup> édition.

Merci encore.

**Ludovic LE FEUVRE**

**Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au 02 97 67 18 41 / 06 13 73 25 33.**





## Le Trail Trédionnais



Pour la première édition l'épreuve a eu un invité surprise : la pluie, mais cze sont 250 participants qui ont pris part aux deux courses prévues au programme 15 et 22 km.

A l'arrivée, le circuit qui empruntait les chemins forestiers, le parc du château et le passage dans la « maison du loup » avait ravi les concurrents.

### Classement

#### 22 km :

Hommes : 1 - Frédéric Kery Jaouen et 2 - Jérôme Bonet

Femmes : 1 - Tiffany Le Tartesseet et 2 - Aude Texier

#### 15 km :

Hommes : 1 - Jean-Marie Mahé et 2 - Pierre-Yves Le Hennanf

Femmes : 1 - Elodie Wanherdrick et 2 - Delphine Le Bras

Nous tenons à remercier tous les propriétaires de terrain qui nous ont autorisé à passer sur leur propriété le jour de l'épreuve ainsi que tous les bénévoles pour leur dévouement soit pour garder les routes, soit pour les inscriptions, ravitaillement, buvettes, parking, etc..., la municipalité de Trédion et les sponsors sans qui cette manifestation n'aurait pas pu voir le jour.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de mai 2014 pour la 2<sup>ème</sup> édition.

**Le bureau**



## La Boule Trédionnaise

La Boule Trédionnaise est ouverte à tous les lundis, jeudis et samedis après-midi ainsi que pour les concours dont le calendrier suit :

### Concours de boules pour l'année 2013

**Samedi 20 avril** : concours régional en doublettes

**Samedi 11 mai** : concours régional en triplettes

**Samedi 20 juillet** : concours régional en doublettes

**Samedi 17 août** : concours régional en triplettes

**Samedi 28 septembre** : concours régional en triplettes





## Cercle Saint Martin - section football Saison 2013/2013



### La vie du club

Les effectifs du club sont en diminution. Nous comptabilisons 60 licenciés toutes catégories confondues au lieu de 82 l'année précédente.

Nous avons toujours notre école de football avec 18 joueurs en football animation et 7 jeunes dans le groupement.

Le repas dansant du mois de février a été décevant avec pratiquement moitié moins de participants que l'année précédente. Là, pas d'excuse, un gros manque d'implication au niveau des joueurs, parents ... un peu rageant pour les organisateurs mais surtout pour la pérennité du club.

Le tournoi de football du 1<sup>er</sup> mai n'a pas été le succès espéré en comparaison aux autres années dû à une météo calamiteuse, mais surtout à une journée de championnat et de coupe ce jour-là concernant un bon nombre de nos clubs voisins. Cependant la journée s'est très bien déroulée avec la victoire d'une équipe venue d'Hennebont.

Reconduite de notre association avec le groupement des jeunes de Lanvaux dans les catégories U13, U15, U17.

En raison d'un effectif restreint dans chacun des clubs, création d'une équipe dans le groupement pour les catégories U11 et U19.

### Les championnats

Déception pour l'équipe A qui termine son championnat à la quatrième place, elle pouvait pourtant espérer mieux grâce à une belle première partie de saison, mais un peu en déclin ensuite.

L'équipe B termine 9<sup>ème</sup> de son groupe, elle aussi espérait beaucoup mieux mais le manque d'effectif durant toute la saison a été crucial lors de certains matchs tout en gardant un état d'esprit irréprochable.

L'équipe des vétérans a été supprimée suite à un manque de joueurs.

Nos équipes de jeunes en football animation :

Les débutants et pré-débutants (U7 – U8) ont participé aux différents plateaux le samedi après-midi. Cette année, comme l'année précédente, des déplacements importants : Arradon, Plescop, Ploeren, mais toujours le même plaisir pour les enfants de se dépenser sur un terrain. La saison se termine par le rassemblement à Theix avec la journée nationale des débutants.

Le championnat des U11 se déroule en deux phases. Une seule équipe cette année était inscrite dans le championnat, avec des résultats honorables.

### Nos différentes équipes





## Les événements

Plusieurs événements durant la saison nous rappellent qu'une section football existe dans la commune de Trédion :

- ▶ Fête campagnarde le 1<sup>er</sup> dimanche du mois d'août (appel aux bénévoles...)
- ▶ Concours de boules au mois d'octobre
- ▶ Soirée avec repas dansant organisée par la section football au mois d'Avril
- ▶ Concours de belote
- ▶ Tournoi de football ayant lieu le 1<sup>er</sup> mai de chaque année.

## L'avenir

Ce sont d'abord nos jeunes qui, par le biais de l'école de football du mercredi après-midi, réunissent les débutants.

Ce sont nos jeunes qui représentent le club de Trédion à travers le groupement des jeunes de Lanvaux.

Ce sont les équipes des adultes qui représentent et défendent les couleurs du CSM Trédion.

Ce sont toutes ces personnes anonymes qui consacrent un peu de leur temps au bon fonctionnement du club.

Ce sont ces commerçants, ces artisans qui participent de près ou de loin aux différentes manifestations sur une saison de football.

C'est tout simplement la volonté de chacun de vouloir se réunir autour d'une association pour que celle-ci puisse pérenniser dans le temps.

## Annonces

**Recherchons bénévoles** pour encadrer les différentes équipes du club.

**Parents**, vous voulez que vos enfants pratiquent un sport, le Cercle Saint Martin section football est prêt à vous accueillir.

**Inscrivez-les dès maintenant**

## Numéros des correspondants

### Les équipes jeunes :

Gervais QUÉNET..... 06 63 12 53 52

### Les équipes seniors :

Jérôme JACOB..... 06 22 73 09 54

Stéphane EMERAUD ..... 06 47 36 05 65

## Composition du nouveau bureau

### Président :

Christian CHEREL ... 06 76 88 19 65 ou 06 76 60 66 11

**Président adjoint (resp. animation) :** Nicolas VILA

**Président adjoint (resp. foot) :** David NACOUËLE

**Trésorier :** Yann RIVOAL

**Trésorier adjoint :** Stéphane EMERAUD

**Secrétaire :** Gervais QUENET

## Le mot du président

Je voudrais remercier toutes les personnes qui travaillent pour le club : « bénévoles, délégués, dirigeants, encadrant, parents accompagnant les enfants le samedi ».

Remerciements à tous les joueurs du club pour leur fidélité et bienvenue aux nouveaux licenciés.

Un remerciement aux fournisseurs des lots pour le tournoi de football et également aux différents sponsors qui participent chaque année à l'élaboration du calendrier.

Un remerciement plus particulier aux responsables et accompagnateurs des jeunes « Arnaud ,Gervais et tous les parents » pour toutes les heures passées à gérer et à s'occuper d'eux, à Christophe et Stéphane pour l'équipe B et enfin à Jérôme, entraîneur du club et qui renouvelle son contrat avec le club.

Merci à tous



## Bad Coët



Le Club de badminton de Trédion BAD COËT vous accueille.

Pour une pratique conviviale en loisir ou une pratique plus sportive en championnat NC et en inter-clubs. Hommes et femmes de tous âges, vous êtes les bienvenus. Venez découvrir les plaisirs et la dynamique du badminton.

Pour les adultes les entraînements ont lieu en semaine : **le lundi de 18h30 à 20h30 et le jeudi de 18h30 à 20h 30.**



Pour tout renseignement contactez Nathalie et Olivier CADORET au 06.64.16.28.16 ou Yoann BAZIN au 02.56.61.14.85.

### !! Spécial Été !!

Nous proposons cette année à toute personne voulant s'essayer au badminton de venir jouer pendant le mois de juillet et le mois d'août, sans inscription, afin de découvrir cette pratique sportive conviviale et intéressante !

Pour tout public.



## Danse

L'école de Danse JC K\*Lity ART et l'association Adav JC K\*Lity ART vous informe que ses activités de cours de danse reprendront pour l'année scolaire 2013-2014 à la salle Multi-Activités de Trédion selon les jours et horaires suivants :

- **Jedi : (à partir du 19 septembre)**  
18h-19h : Modern'Jazz enfants (7-11 ans)

19h-20h : Modern'Jazz ados-adultes

- **Samedi : (à partir du 21 septembre)**

9h30-10h30 : Baby Danse (4-6 ans)  
10h30-11h30 : Zumba enfants (7-11 ans)  
11h30-12h30 : Zumba ados-adultes.

Cours de Danse pour enfants-ados-adultes.  
Le tarif des cours de danse est dégressif (39 € le trimestre à partir de 10 élèves inscrits par cours de danse).  
Cours de danse illimités par discipline. Places limitées, la préinscription est recommandée.

**Contact / Réservation**

**Myriam Tél : 07 86 14 06 61 / 09 65 01 86 24**

**Mail : jc.klity-art@hotmail.fr - Site : www.jc-klity-art.com**

## La Chapelle Saint Nicolas

Comme tous les ans, le pardon de la chapelle est organisé le dernier samedi de juillet. La soirée débute par la messe à la chapelle suivie du repas sous chapiteau. Les bénévoles œuvrent pour la poursuite de la rénovation de celle-ci. Cette année, des bancs ont remplacé les chaises usagées.





## Comité des fêtes

### Téléthon : 1 540 € récoltés lors du repas du midi

L'équipe des bénévoles était à pied d'oeuvre, dès 9 h, le samedi 08 décembre 2012, pour une journée Téléthon, place Saint-Christophe.

Les moments incontournables, comme le lâcher de ballons et la promenade en camion de pompier, ont été particulièrement appréciés des plus jeunes. **« Le repas du midi a attiré moins de monde que d'ordinaire, mais nous nous en sortons bien, avec une recette de 1 540 € »**, constatait Jean Gérard, le président du comité des fêtes.



### Les Fêtes de la Pentecôte



C'est sous un temps plus clément que prévu que le Comité des Fêtes a accueilli plus de 200 cyclistes pour les courses du lundi de Pentecôte. Une très belle affluence du côté des participants mais également des spectateurs.

L'épreuve « cadets » de 50 km réunissait 41 coureurs. Elle s'est terminée au sprint par la victoire d'Alexis Fouquet (Pédale Puceuloise) devant Valentin Lucas (Redon OC) et Jean-Louis Le Ny (AC Pays de Baud). La première féminine est Typhaine Laurance (UC Pays de Plouay) qui terminait 14ème.

La course de 3ème catégorie, juniors et pass open ne comptait pas moins de 169 inscrits, un record pour cette épreuve. La course a été très animée. Une chute a eu lieu à 200 mètres de l'arrivée. Le junior

elvinois Alex Morice (Véloce Vannetais) a tenté sa chance en lançant un sprint lointain, passant la ligne en vainqueur, devant le 3ème catégorie Benjamin Le Gal (VCP Loudéac). Le junior Dylan Judais (Redon OC) terminait troisième. La meilleure féminine, Coralie Demay (Véloce Vannetais), finissait dans le peloton. « 1 000 € de primes ont été distribuées pendant l'épreuve », a précisé Jean Gérard, président du Comité des fêtes.

Ces courses comptaient pour le trophée des Landes de Lanvaux. « Les trois premiers en seniors-juniors sont David Guimard, 3ème catégorie du VC Pays de lorient, Antoine Le Corre, du SC Malestroit et Laurent Pasco, 3ème catégorie d'Oust Lanvaux VTT.



Les Miss de Trédion :  
Margaux Fontaine,  
Elena Ody  
et Charlyne Daniel



## Kergallo

Le groupe " Kergallo " est un groupe composé de musiciens, de chanteuses et chanteurs.

Nous avons une passion commune : le chant et la danse.

Nous chantons des chants traditionnels du pays gallo, à danser : ridée, handro, hanter dro, pilé menu, rond de St Vincent ...

C'est un moment de convivialité, de bonne humeur, de gaieté que nous partageons lors des animations d'associations ou autres.

Nous sommes tous du canton d'Elven et de St Jean-Brévelay, du territoire des Landes de Lanvaux à cheval sur le pays bretonnant et gallo.

D'où le nom de " Kergallo " !

**La présidente, Sylvie Ars**  
**Contact au 02 90 99 65 75**



## Amicale des Retraités

### Bonjour des 91 adhérents



Le 12 janvier 2013 s'est tenue l'Assemblée Générale du Club pour retracer l'année 2012 et élire un nouveau Conseil d'Administration suivi d'un repas et de la galette des Rois.

Le 17 janvier réunion du C.A. pour élire un nouveau bureau.

Le 24 février nous nous sommes retrouvés pour les anniversaires de décembre 2012, janvier et février 2013.

Le 02 mars nous avons organisé un moules frites chez Olivier et Marie Annick.

Le 24 avril nous avons organisé la journée des Retrouvailles Cantonales à la salle des sports ; toute la journée jeux de boules, jeux de cartes, randonnée pédestre et danse. (Le midi 372 personnes au repas.)

Du 02 au 08 juin voyages en Catalogne 21 personnes inscrites

Le 21 juin « Les Tamalous chantent » étaient présents à la fête de la musique.

Le 28 juin Concours de Boules Cantonal à Sulniac. (organisé par La Vraie Croix)

Le 14 juillet « Les Tamalous chantent » seront à Kerlanvaux. En octobre, prévision d'un repas pour les adhérents de l'Amicale.

Toute l'année randonnée pédestre le lundi et mercredi, jeux de cartes le jeudi.

Jeux de boules, le lundi, jeudi, et samedi.

D'octobre 2012 à la fin février 2013 nous avons initié 8 personnes à l'informatique.

Cinéma à Questembert une fois par mois (sauf juillet et août).

Répétition de chants le lundi et chants à la demande dans les maisons de Retraite.

Malheureusement au fil des années notre club perd des adhérents aussi, si vous êtes retraité venez nous rejoindre, vous trouverez dans notre Amicale de la convivialité, du plaisir, et de la bonne humeur.

**Bureau 2013 (Absentes : Mado et Nellie)**



## RIPAM

### Accueil des enfants et des assistantes maternelles à la médiathèque.

Une à deux fois par trimestre, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent à leur domicile, ont l'occasion de venir découvrir l'environnement du livre à la médiathèque. Elles sont reçues par une bénévole de la médiathèque et une animatrice du RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels).

C'est l'occasion de se retrouver ensemble dans un lieu convivial au milieu des livres. Les histoires sont racontées par les adultes à l'attention de chaque enfant puis tout le groupe se retrouve pour écouter une ou deux histoires en commun.

Ce temps d'accueil à la médiathèque est un moment privilégié de plaisir partagé entre l'enfant et l'adulte, ainsi qu'un temps de découverte.

Maison de l'enfant à St Nolff :

Tél : 02.97.45.58.66 et ripamargoet@gmail.com

Accueil sur rendez-vous uniquement du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 sauf le jeudi de 14h00 à 18h00.

## LAEP

Le LAEP du Pays d'Elven (Lieu d'Accueil Parents Enfants) a organisé une fête de fin d'année à Elven le jeudi 27 juin. A cette occasion, les enfants et leurs parents ont pu assister et participer à un spectacle de la Compagnie Toutouic. Ils se sont ensuite retrouvés autour d'un verre et ont terminé leur matinée par un pique-nique.

Le LAEP a pour but d'optimiser le bien-être et l'épanouissement du jeune enfant (0/6 ans) et de ses parents dans leur vie quotidienne. C'est un lieu gratuit, sans inscription, dans l'anonymat et la confidentialité, ouvert à toutes les familles vivant sur le canton d'Elven.

Le LAEP ferme ses portes durant les vacances scolaires. Il reprendra le jeudi 12 Septembre 2013. Trédion : le 3 octobre 2013 et le 30 novembre 2013

**Pour tous renseignements :**

**02.97.53.04.31**

**ou <http://laep-paysdelven.blogspot.com>**

## Point infos Elven

### Horaires d'ouverture du Point Information d'Elven.

Le Point I vous informe sur les activités touristiques, l'hébergement, les animations et les randonnées.



D'avril à juin :

du mardi au samedi de 14 h 30 à 17 h 30

De juillet à septembre :

du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30

1 place Adrien Le Franc - Tél : 02.97.53.33.07

## Volley Ball Elven

L'Intercom' Volley-Ball est un club loisir qui regroupe toutes les communes du canton d'Elven.

Venez-vous défouler dans une ambiance sportive conviviale !

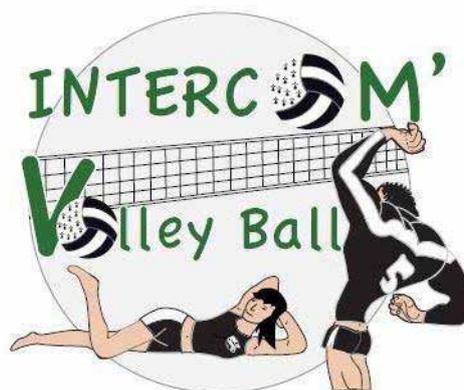
Les entraînements ont lieu en alternance les lundis à la salle des sports de Monterblanc et les jeudis à la salle des sports d'Elven de 20h30 à 22h30.

Participation aux matchs de corpo pour les plus motivés !

Inscription : Nous serons présents aux forums des associations le 07 septembre à Monterblanc et le 08 septembre à Elven ou rejoignez-nous directement sur le terrain lors des premières séances de la saison (essais gratuits le jeudi 19 septembre à Elven et le lundi 23 septembre à Monterblanc.)

Tarif : 35 €/année

**Contact : Anne-Sophie Cario au 06.24.05.65.74**





## Association Intercommunale Enfance Jeunesse du Pays d'Elven

Pour l'été, l'association intercommunale enfance jeunesse du pays d'Elven organise 2 séjours (un pour les jeunes et un pour les enfants) :

Nature du Séjour	Lieu du séjour	Dates	Nombre de jours	Age des enfants
Séjour multi activités sportives : tir à l'arc, escalade, accrobranche, kayak et stand up paddle	La Jaille sur Yvon	Du 8 au 12/07	5	11-14 ans
Séjour « la nature va t'étonner » Thème : la biodiversité abordé sous la forme ludique et scientifique	Parc de Branféré	Du 5 au 7/08	3	7-10 ans

Pour le séjour jeune, une priorité a été donnée aux jeunes ayant participé sur les vacances de Février et d'Avril aux réunions de préparation de ce séjour ainsi qu'à la journée humanitaire « Je bouge pour les autres ». **À l'heure actuelle le séjour jeune est complet.**

Pour les inscriptions au séjour enfant, vous pouvez vous renseigner auprès de l'Accueil de Loisirs de votre commune ou à l'association intercommunale.

### Des activités intercommunales sur les mois d'été :

#### Pour les jeunes :

##### Pour les Préados (11-14 ans) :

**Mercredi 10/07** : Tournoi de foot et jeux en bois géants à Trédion.

Journée organisée par l'animation loisirs d'Elven et qui aura lieu de 9h à 18h.

*Journée gratuite pour les jeunes*

**Vendredi 19/07** : Sortie piscine à Redon et visite de l'exposition à La Gacilly sous forme de jeu de piste. *Sortie à la journée (9h-18h) et coût de 9 € pour les jeunes.*

**Lundi 22/07** : Journée trottinette à Rennes de 9h à 18h. Journée qui est ouverte aux jeunes âgés entre 10-17 ans. *Activité à la journée et le coût de cette journée est de 3 €.*

**Jeudi 1<sup>er</sup>/08** : Sortie à La Récré des 3 Curés. *Sortie à la journée et le coût pour cette sortie est de 13 € par jeune.*

##### Pour les Ados (14-17 ans) :

**Jeudi 18/07** : Soirée grillades à Monterblanc entre 19h et 23h.

*Soirée gratuite mais les jeunes prévoient leurs grillades.*

**Lundi 29/07** : Activité découverte du kite surf dans le Golfe du Morbihan.

*Activité à 9 € pour les jeunes.*

#### Pour les enfants :

► Golf à Ploërmel et baignade pour les 7-11 ans.

- le Jeudi 25/07 pour les ALSH d'Elven et Monterblanc  
- le vendredi 26/07 pour les ALSH de Sulniac et Saint Nolff.

► Pêche à pied et balade sur la Palude pour les moyens et les petits (5-6 ans) :

- le 9 juillet pour les ALSH de Sulniac et Saint Nolff  
- le 23 Juillet pour les ALSH d'Elven et Monterblanc

► 3-6 ans : Organisation d'un jeu à l'étang de Trédion :

- le Mardi 30 Juillet pour les ALSH d'Elven et de Saint Nolff :

- le Mercredi 17 Juillet pour les ALSH de Monterblanc et de Sulniac :

► Un Spectacle de magie pour les 3-6 ans – Au Carré d'Art d'Elven, le vendredi 12 Juillet. Spectacle réalisé par Yanis Lenoir.

Un été bien rempli, qui comblera petits et grands....

Avec le soleil (on espère !!!)



## Association Elven Sports Loisirs Accueil de loisirs 3-11 ans

### Informations pratiques concernant l'alsh

L'accueil de loisirs d'Elven est organisé par l'association Elven Sports Loisirs. La direction est assurée par Emilie Gazeau.

Le centre fonctionne tous les mercredis et durant toutes les vacances scolaires (sauf la semaine de Noël) de 8h30 à 17h30 dans une partie des locaux de l'école publique C. Descartes.

Une garderie est proposée de 7h30 à 8h30 le matin et de 17h30 à 18h30 le soir, dans les mêmes locaux.

L'alsh accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans. Ceux-ci sont répartis en 3 groupes : les 3-4 ans (les p'tits clowns), les 5-6 ans (les requins blancs) et les 7-11 ans (les caméléons).

C'est un lieu de plaisirs, de rires, de jeux, d'apprentissages et de découvertes.

Au cours des vacances ou des mercredis, enfants et animateurs proposent et choisissent ensemble les activités de la journée :

- ateliers de cuisine
- activités manuelles : poterie, décor sur sable, mosaïque,...
- parcours de motricité
- jeux d'extérieur : poule-renard-vipère, relais, gamelle,...
- ateliers de maquillage et de fabrication de déguisements,...

En dehors de ces activités, l'accueil de loisirs propose aux enfants de vivre des **moments « exceptionnels »** : **ce sont les temps forts** (sorties, grands jeux, ateliers, stages...).

Quelques exemples de sorties proposées en 2013 aux enfants :

- une sortie dans les bois en février pour les 3-6 ans (landart et cabanes)
- une sortie à la piscine de Grand-Champ en février pour les 7-11 ans
- une sortie à Yakapark en avril pour les 3-6 ans (par d'attractions)
- une sortie à l'étang de la forêt de Brandivy en avril pour les 7-11 ans (initiation au tir à l'arc)

L'association dispose d'un site internet : <http://elvensportsloisirs.jimdo.com/> regroupant toutes les informations concernant le centre.

**Pour tout renseignement complémentaire, contactez Elven Sports Loisirs au 02.56.63.53.96. ou bien Emilie Gazeau au 06.65.49.45.32**

### Signature d'une convention de partenariat entre Elven Sports Loisirs et la commune de Trédion :

Depuis le 9 février 2012, une convention de partenariat a été signée entre la commune de Trédion et l'association Elven Sports Loisirs.

L'association s'engage notamment à accueillir les enfants habitant la commune de Trédion et à transmettre toutes les informations des actions menées par l'accueil de loisirs. La signature de cette convention est la suite logique d'un partenariat établi depuis plusieurs années.

### Quelques chiffres :

En 2012, ce sont 30 familles et 45 enfants de Trédion qui ont bénéficié des services de l'accueil de loisirs d'Elven.





## ADMR du Pays de l'Argoët

6 communes d'intervention : Elven, Meucon, Monterblanc, Saint-Avé, Saint-Nolff et Trédion

**L'association ADMR du Pays de l'Argoët souhaite accueillir de nouveaux bénévoles. Les bénévoles peuvent s'impliquer au sein de l'association en fonction de leurs envies, de leurs compétences et de leurs disponibilités : visite à domicile des personnes accompagnées, suivi des interventions des salariés, soutien administratif, mise en place de nouveaux projets... La fédération ADMR propose des formations aux bénévoles qui souhaitent renforcer leurs compétences.**

### ► Le Projet ADMR :

- Proposer des services à domicile pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population
- Favoriser la création de lien social
- Participer à l'animation de la vie locale
- Contribuer à la création d'emplois qualifiés et durables

### ► Le Réseau :

- 282 Foyers Aidés en 2012
- 25 Aides à Domicile et 1 secrétariat d'association

### ► Les services de l'association du Pays de l'Argoët :

#### AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

**Objectif :** Permettre aux personnes de rester à domicile en les accompagnant dans les tâches et activités de la vie quotidienne:

- Aide dans la vie courante : lever, coucher, toilette, repas ...
- Organisation dans les actes de la vie quotidienne : entretien de la maison, préparation des repas, repas-sage, courses...
- Rôle d'accompagnement social.

#### ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**Objectif :** Permettre aux différents publics handicapés, enfants, adolescents, jeunes adultes, personnes de moins de 60 ans, personnes âgées de vivre dans leur environnement habituel, en apportant une réponse individualisée pour :

- les actes essentiels de la vie courante,
- la participation à la vie sociale.

#### TÉLÉASSISTANCE FILIEN

La téléassistance ou filien est complémentaire des services d'aide à domicile.

Nous proposons un service de télé-assistance au domicile et un service de télé-assistance mobile par système de géolocalisation.

**La télé-assistance au domicile** est destinée aux personnes qui souhaitent continuer à vivre chez elles malgré

l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise. Son objectif est de rompre la solitude et d'assurer à chacun, le bien être et la sécurité chez soi.

Il se met en place de la façon suivante : D'un côté vous avez un transmetteur qui est relié à la prise téléphonique, de l'autre vous avez un médaillon qui est à porter autour du cou. Une simple pression sur celui-ci permet à la personne en détresse, d'entrer en contact avec les services filien qui interviendront immédiatement en avertissant les personnes les plus proches pour une intervention instantanée. C'est un gage de sécurité pour les familles éloignées notamment.

**La téléassistance mobile par système de géolocalisation** permet aux personnes d'être sécurisées en dehors de leur logement, dans leurs déplacements extérieurs. Pour des personnes en perte de repères, il permet de délimiter une zone de vie où la personne peut sans risque vaquer à ses occupations. Si elle sort de cette zone de vie, pouvant se mettre en danger, les aidants sont contactés.

Rappelons que la mise en place du matériel se fait grâce à l'intervention d'un bénévole de proximité.

#### SERVICE FAMILLE

Nous intervenons auprès de familles fragilisées par une difficulté temporaire de nature à mettre en péril l'équilibre familial.

Motifs d'intervention : Grossesse, naissance, maladie, décès, reprise d'activité, séparation, aide dans les relations parents/enfants...

#### GARDE D'ENFANTS

Les objectifs visés sont de proposer aux familles :

- Un mode de garde souple et complémentaire des autres moyens existants sur le territoire, leur permettant de les aider à concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale.
- Un mode de garde respectueux du rythme des enfants qui évite ainsi l'émiettement de sa journée en accueils multiples.

## ADMR du Pays de l'Argoët

5 rue de la Grotte

56250 Saint-Nolff

Tél. 02 97 45 41 87

Mail : [argoet@admr56.com](mailto:argoet@admr56.com)



## Transports Scolaires



Les permanences auront lieu du **lundi 19 au vendredi 23 août** de 9h à 12h30 et du **lundi 26 au vendredi 30 août** de 14h00 à 18h30 au siège de St-Jean Communauté, 27 rue de Rennes à St Jean-Brévelay.

Renseignements au 02 97 60 43 42.



La permanence de rentrée a lieu le **lundi 26 août** de 9h à 12h et de 14h à 17h à la mairie d'Elven.

Renseignements :  
Infobus au 02 97 01 22 23.

## Créabus



En complément des horaires de la ligne Kicéo n°20, le service Créabus est maintenu :

- du lundi au vendredi entre 9h et 16h et le samedi entre 9h et 18h (sauf jours fériés) ;

- entre deux arrêts de la ligne ;

Dans le but d'assurer une meilleure desserte des secteurs ruraux, **le service de transport à la demande CREABUS est élargi.**

**Un nouvel arrêt est créé** à compter de septembre 2013 au lieu-dit « Les Bruyères ».

Les arrêts de correspondance associés aux arrêts Créabus de Trédion, sont Elven Centre, en correspondance avec la ligne Kicéo n°20 et Gare SNCF en correspondance avec les lignes Kicéo n°4, 6,7 (un bus toutes les 20 minutes) et 8.

Les déplacements sont possibles entre 9h (heure de première prise en charge) et 16h (heure de dernière dépose).

**Pour bénéficier du service Créabus**, le client réserve son trajet en appelant le 02 97 01 22 88. Une solution de déplacement lui est proposée par la centrale de réservations Créabus au maximum dans l'heure qui suit son appel.

La réservation est possible du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 12h30 au 02 97 01 22 88.

Le service est accessible avec un ticket de bus (Ticket Unité, Mini carnet, ou Ticket 10 voyages).

À noter également que tous les services de transports scolaires sont ouverts à tous, dans la limite des places disponibles.

## Chèques Sport 2013/2014 : pour bouger sans se ruiner



La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis maintenant six ans un Chèque sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2012/2013, plus de 25 000 jeunes ont bénéficié du Chèque sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.

Cette année, à compter du 1<sup>er</sup> juin, les jeunes nés en 1995, 1996, 1997 et 1998 pourront à nouveau retirer leur chèque sur [bretagne.fr/jeunes](http://bretagne.fr/jeunes) et le faire valoir auprès des 2 500 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de son inscription.

**Toutes les infos sur [www.bretagne.fr/jeunes](http://www.bretagne.fr/jeunes)**



## Assainissement non collectif : Pensez à l'entretien



**Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Région d'Elven vous rappelle les bons réflexes pour un fonctionnement optimal de vos systèmes d'assainissement individuels. Voici également un tour d'horizon des contrôles pratiqués pour le SPANC.**

### ► L'entretien ; facteur de longévité

Pour conserver votre installation d'assainissement en bon état le plus longtemps possible, un entretien régulier est nécessaire. En effet, le nettoyage du bac à graisse et l'évacuation de la graisse (tous les 3 mois) évitera aux canalisations de se colmater. La fosse toutes eaux doit également être vidangée lorsque le volume de boues atteint 50 % du volume de la fosse, soit tous les 4 ans environ. La vidange doit être effectuée par un vidangeur agréé et il faut conserver le bordereau délivré par ce dernier. Un rinçage du pré-filtre sur le sol, tous les 6 mois, évitera également le colmatage des drains d'épandage.

Enfin, votre système d'assainissement fonctionnera d'autant mieux que vous ne déverserez pas, dans vos éviers ou WC, des objets ou substances qu'il sera incapable de traiter. Ainsi, il convient d'éviter d'y jeter des lingettes nettoyantes ou des ordures pouvant boucher le système. Il s'agit également de ne pas déverser de liquides pouvant nuire aux bactéries qui assurent le traitement de l'eau usée.

### ► Les contrôles : Eviter les pollutions et les risques sanitaire

Le contrôle des installations d'assainissement non collectif est une mission obligatoire des communes. Ainsi, les communes de Trédion, Monterblanc, Saint-Nolf et Elven se sont regroupées pour confier en 2008 ces prestations au syndicat intercommunal d'eau potable, le

SIAEP-SPANC de la Région d'Elven. Le nouveau règlement du service est par ailleurs disponible auprès du SPANC ou en Mairie.

### Les installations existantes

L'ensemble des installations a été contrôlé une première fois avant 2010. Il a été décidé de renouveler cette opération tous les 8 ans. C'est donc à partir de 2015 que les prochains contrôles périodiques seront effectués.

### Les installations neuves

Lorsque vous décidez de réhabiliter votre installation ou avant de déposer un permis de construire, votre projet doit être validé par le SPANC. Une vérification de l'étude de sol et de filière est d'abord effectuée puis, une visite du chantier est menée.

### Pour les ventes

Comme pour le plomb ou pour l'amiante, un rapport datant de moins de 3 ans doit être fourni pour la signature du compromis de vente. En cas de besoin, il faut alors contacter le SPANC afin de fixer un rendez-vous pour une visite.

**Pour tout renseignement :**  
SIAEP-SPANC de la Région d'Elven  
Adresse : Mairie de Trédion  
Place Saint-Christophe - 56250 TREDION  
Tél/Fax : 02.97.45.48.21  
Courriel : siaep.spanc@regionelven.fr

Toutes les informations sur l'assainissement non collectif sont disponibles sur le site <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>



Votre magasin PROXI vous propose de l'épicerie, des produits frais, de la charcuterie (+ pièces de viande sur commande), des produits d'entretien, la presse, la carterie, des glaces et un dépôt de pain.

Heures d'ouverture :  
Dimanche et lundi : 9 h à 12 h 15  
Du mardi au samedi : 9 h à 12 h 30 et 16 h à 19 h 15  
Tél : 09.60.35.44.13

## ERDF - Vol de cuivre en recrudescence sur les lignes électriques - Appel à la vigilance

Face à ce phénomène, la gendarmerie et la police sont mobilisées, renforcent leurs rondes et contrôlent chaque nuit les zones les plus sensibles.

A toute personne constatant des mouvements suspects à proximité des lignes électriques, merci de le signaler à la gendarmerie ou à la police.

Si vous constatez une anomalie sur le réseau électrique, merci de contacter ERDF au 09 72 67 50 56.

Par mesure de sécurité, nous vous rappelons que les fils du réseau tombés à terre sont dangereux et qu'il ne faut en aucun cas les déplacer ou s'en approcher à moins de 3 mètres.



## Gendarmerie - Plainte en ligne

La pré-plainte en ligne est un dispositif destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions.

Il permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte dans les locaux de la police ou de la gendarmerie.

Pour des raisons d'efficacité et des impératifs d'enquête, ce dispositif est réservé aux atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas le ou les auteurs des faits (vols, dégradations, escroqueries...).

Les situations d'urgence qui nécessitent une intervention immédiate des services de police ou de gendarmerie ne doivent pas passer par la pré-plainte en ligne. Sont également exclues de ce dispositif les plaintes contre personnes connues ou dénommées, car elles peuvent justifier un traitement immédiat et une interpellation rapide de l'auteur.

**La pré-plainte en ligne, une démarche simple et innovante :**

- La victime effectue sa télé-déclaration depuis n'importe où, via internet, sur le site : [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) et renseigne un formulaire guidé comportant des rubriques obligatoires ;
- elle choisit le jour de son rendez-vous, ainsi que le commissariat ou la brigade de gendarmerie où elle

souhaite venir signer sa plainte ;

- elle est rapidement contactée par les services de police ou de gendarmerie pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces nécessaires à fournir.

La pré-plainte en ligne ne dispense pas de venir dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie. Le dépôt de plainte devient juridiquement valable après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal.

Permettant de réduire les délais d'attente lors du dépôt de plainte par un système de rendez-vous, la pré-plainte en ligne représente une avancée dans la simplification des démarches administratives, aussi bien pour les usagers que pour les personnels de police ou de gendarmerie.

Si l'auteur de la pré-plainte ne vient pas au rendez-vous qu'il a choisi ou qui lui est proposé, les données nominatives sont automatiquement effacées 30 jours après la réception de la déclaration.

Dans les autres cas, présentez-vous directement dans une unité de gendarmerie ou un service de police.

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le **17** ou le **112**.

**Veillez à préserver les traces et indices qui pourront être exploités par les enquêteurs.**

## Armée de Terre



**L'armée de Terre peut offrir à chacun, une formation, un emploi, une première expérience professionnelle et des parcours professionnels attractifs et valorisants**

**Nous informons et recrutons des jeunes du niveau 3<sup>ème</sup> au BAC+5.**

Nous vous invitons à venir nous rencontrer au CIRFA de VANNES,  
1, place Nazareth – BP 568 – 56017 VANNES Cédex

du lundi au jeudi : de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00  
et le vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 15H00.

Tél : 02.97.68.53.52

Mél : [cirfa.vannes@terre-net.defense.gouv.fr](mailto:cirfa.vannes@terre-net.defense.gouv.fr)

## Ty Chèques



**Vous bénéficiez de la prestation de compensation du handicap (PCH) versée par le département du Morbihan ? Pour accéder plus facilement aux services d'aide à domicile, le Conseil général a mis à votre disposition les ty chèques PCH. Qu'est-ce que le ty chèque PCH ?**

C'est un titre de paiement simple pratique et sécurisé pour payer les interventions à domicile.

**Quels sont les avantages du ty chèque PCH ?**

- Il vous permet, si besoin, de reporter les heures de votre plan d'aide sur quelques mois.
- Le ty chèque PCH vous évite d'avoir à produire les pièces justificatives de l'utilisation de votre PCH.

**Pour toute question, ou en cas de perte ou de vol, un seul numéro :**

**N°Vert 0 800 850 056**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## Partenariat entre le CCAS et le service de téléassistance Présence Verte



**Présence Verte** est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours / 7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées...). Grâce à Présence Verte, **1<sup>er</sup> réseau de téléassistance** en France, les personnes continuent à vivre chez elles en toute sécurité. Fiable et efficace, ce système est simple d'utilisation.

**Présence Verte Pays d'Ouest**, opérateur de proximité (siège social à Vannes) avec des conseillers techniques dans tous les départements et professionnel (Label Qualité obtenu en 2009) vous garantit un tarif mensuel tout compris et sans contrainte :

- Location du matériel, abonnement à la centrale d'écoute, **suivi et maintenance technique inclus et accès au service de convivialité Isabelle**,
- **Pas de préavis, pas de frais de résiliation et pas de durée d'engagement minimum.**

En vous adressant au CCAS, vous bénéficiez grâce à notre convention de partenariat **d'une exonération partielle des frais d'installation et de mise en service : soit 24.50 € au lieu de 49 €.**

Pour tout renseignement et une **démonstration gratuite**, contactez votre Mairie ou PRESENCE VERTE au **02.97.46.51.23** ou sur le site internet **www.presenceverte.fr**

## NOUVEAUTÉS

Un matériel adapté à vos besoins pour vous sécuriser :

- ▶ Le Détecteur de fumée (obligatoire en 2015)

connecté par radio à la téléassistance Présence Verte : avantage de l'alarme et l'alerte à notre centrale d'écoute (puis rappel, réseaux, secours...). Ce système protège également votre habitation en cas d'absence.

- ▶ Le Bracelet détecteur de chutes :

Il déclenche l'alarme et la procédure de secours automatiquement en cas de chute brutale,

Exemple : l'abonné chute dans un escalier avec perte de connaissance : le bracelet déclenchera automatiquement la procédure d'alarme.



## Plateforme territoriale d'information et de coordination gérontologique Vannetaise



Le Département du Morbihan, dans son 3<sup>ème</sup> schéma gérontologique couvrant la période 2011-2015 s'est fixé pour objectif d'assurer l'articulation et de soutenir la dynamique de développement social territorial par la mise en place d'un réseau cohérent d'information, de concertation, de coordination des interventions en faveur des personnes âgées (en lien avec l'Agence Régionale de Santé Bretagne) : 6 plates-formes sont ainsi définies sur le Morbihan.

La commune de Trédion est couverte par la plate-forme gérontologique Vannetaise qui regroupe les services du C.L.I.C.<sup>1</sup> et des relais gérontologiques et intègre le dispositif départemental M.A.I.A.<sup>2</sup>.

Son territoire d'intervention s'étend sur 3 intercommunalités (35 communes) : Communauté de Communes du Loch, Communauté de Communes de la Presqu'île de Rhuys et Vannes Agglo.

### Ses missions sont les suivantes :

- Lieu unique d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation du public (personnes âgées de 60 ans et plus, entourage, professionnels, associations, élus),
- Animation d'un centre ressources : véritable espace documentaire (prêts gratuits d'ouvrages, fiches techniques, box thématiques, revues spécialisées, supports médias DVD, CD, etc.),
- Améliorer la prise en charge des personnes âgées à l'aide d'une évaluation globale des besoins et d'un accompagnement intensif (ex : solutions pour favoriser le maintien à domicile, structures d'accueils pour personnes âgées, accès aux droits, aides financières, etc.),

- Mise en place d'actions de prévention (conférences, forums, ateliers thématiques : sommeil, alimentation, prévention routière, etc.),
- Concertation et coordination : lancement de groupes de travail spécifiques avec les partenaires du territoire.

<sup>1</sup> C.L.I.C : Centre Local d'Information et de Coordination

<sup>2</sup> M.A.I.A : Maison pour l'Autonomie et l'Intégration des malades Alzheimer

**Pour tout renseignement :**  
**Plateforme Gérontologique Vannetaise**  
 Vannes Agglo - PIBS 2  
 30 rue Alfred Kastler - CS 70206  
 56006 VANNES Cedex  
 02 97 68 70 66  
**Référente sur Trédion : Catherine LIDOUREN**

### En période de fortes chaleurs ou de canicule

**Personne âgée**  
 Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

**Enfant et adulte**  
 Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

**En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15**  
 Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes](http://www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes)  
[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)



## Vannes Agglo

### ► Habitat

#### **Opération Rénov'EE : améliorer les performances thermiques de votre logement !**

Avec un hiver prolongé et un printemps frileux, les consommations d'énergie s'envolent. Les factures aussi. Afin de se prémunir pour les saisons à venir, autant optimiser les performances énergétiques et le confort de son logement. Pour cela, Vannes agglo propose aux particuliers de les aider avec l'opération Rénov'EE. Ce guichet unique offre des solutions et des aides pour les travaux d'économie d'énergie. Il accompagne les propriétaires de façon gratuite et indépendante pour les conseiller, les mettre en relation avec des entreprises du bâtiment accréditées et trouver des aides financières pour mener à bien leurs travaux.

Pour plus de renseignements :  
[www.operation-renovee.fr](http://www.operation-renovee.fr) ou 02 97 60 42 55.

### ► Aménagement du territoire

#### **Permis de construire : un service pour conseiller**

Construction, rénovation ou division de terrain... Pour mener à bien leur projet, les habitants des 24 communes de l'agglomération peuvent faire appel au service Autorisation Droits des Sols (ADS) de Vannes agglo. Bien plus qu'un service instructeur qui propose au maire un accord ou un refus des dossiers, le service ADS peut intervenir bien en amont auprès des particuliers, dès la conception du projet. L'objectif est d'expliquer les règles d'urbanisme et les démarches administratives mais aussi de conseiller en matière d'architecture et d'implantation sur la parcelle pour un projet qualitatif au meilleur coût.

Pour plus d'informations ou prendre un rendez-vous :  
02 97 68 70 70.

### ► Déplacements

#### **Comment faire des économies pour se rendre au travail**

Pour inciter les actifs à délaissier leur voiture au profit des transports en commun, rien de tel qu'une réduction de 50 %. Grâce à la prime transport, le salarié économise pour aller travailler, en ne payant que la moitié de son abonnement, l'autre moitié étant prise en charge par son employeur (obligation légale). Pour pouvoir bénéficier de ce dispositif, il suffit de justifier, sur les trajets domicile-travail, d'un abonnement annuel ou mensuel de transport en commun (train, bus, vélo libre service, cars départementaux) unique ou multi-modal (train + bus par exemple).

### **Une subvention pour l'achat de vélos électriques**

Vannes agglo a décidé d'attribuer une aide aux personnes qui se lancent dans l'achat d'un vélo à assistance électrique. La collectivité prendra à sa charge 25 % du coût du deux-roues, dans une limite de 250 euros. Cette mesure s'inscrit directement dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU), dont l'objet est d'inciter les habitants à utiliser des véhicules qui n'émettent pas de CO2. Les subventions seront accordées jusqu'en décembre 2013, dans la limite de 150 bénéficiaires. Une évaluation du dispositif permettra de pérenniser ou non la démarche dans la limite maximale de 300 bénéficiaires. Pour y prétendre, il faut habiter l'agglomération ou être salarié d'une entreprise qui a ou va signer un plan de mobilité avec Vannes agglo, et justifier d'un usage utilitaire du vélo.

Pour toutes demandes de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service déplacements de Vannes agglo au 02 97 68 42 25 ou directement sur le site internet [www.vannesagglo.fr](http://www.vannesagglo.fr) (rubrique mobilité /renseignements pratiques)

### ► Très Haut débit

**Altitude Infrastructure va déployer le réseau REV@, réseau Haut Débit et Très Haut Débit de Vannes agglo.**



Pour accélérer son développement économique et assurer l'équité territoriale à ses citoyens le plus tôt possible, Vannes agglo avait lancé, en mars 2012, un appel à projet pour sa couverture numérique.

L'agglomération, qui représente 24 communes, près de 135.000 habitants (73.000 foyers) et 8.700 établissements économiques, a retenu l'offre d'Altitude Infrastructure, pour un coût total de 17,3 millions d'euros, avec une participation de 10,3 millions d'euros de Vannes agglo, qui conduit à la création de la délégation de service public « Vannes agglo Numérique ». L'objectif : enrichir et compléter le réseau REV@, initié en 2006 par la ville de Vannes et rejointe en 2007 par Vannes agglo, pour lutter contre la fracture numérique du haut débit sur son territoire et dynamiser sensiblement le Très Haut Débit (THD) afin d'en favoriser à terme une couverture totale.

Suite à l'attribution de la Délégation de Service Public (DSP) notifiée en janvier 2013, Altitude Infrastructure vient de reprendre intégralement l'actuel réseau REV@.



## ► Évolution du système de collecte des déchets

Depuis 2010, Vannes agglo fait évoluer son service de collecte dans l'optique de responsabiliser davantage les producteurs de déchets, particuliers comme professionnels, en ayant pour objectifs de :

- Faciliter le geste du tri,
- Harmoniser les modes et fréquences de collecte,
- Maîtriser la hausse des coûts par la responsabilisation des producteurs de déchets.
- Respecter la réglementation, notamment en matière de tarification incitative (Loi Grenelle).

### 1 - Optimisation du service de collecte

Décidée par les élus de Vannes agglo en 2009, la démarche d'optimisation a eu pour but de proposer un service homogène sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Année	Secteur
2010	<b>Secteur Ouest :</b> Distribution des bacs individuels, mise en œuvre des nouvelles tournées
2011 - 2012	<b>Secteur Centre :</b> 2011 : Distribution des bacs individuels 2012 : Mise en œuvre des nouvelles tournées
2012 - 2014	<b>Hyper-centre de Vannes :</b> Installation de conteneurs enterrés
2013 - 2014	<b>Secteur Est :</b> 2013 : Distribution des bacs individuels, installation de conteneurs semi enterrés 2014 : Mise en œuvre des nouvelles tournées



### 2 - Le projet de tarification incitative

Actuellement chaque foyer contribue au service de gestion des déchets ménagers par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui apparaît sur la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Elle se fonde sur la valeur locative de l'habitation et sur les quantités de déchets collectés dans chaque commune. Elle n'a donc pas de lien avec la production de déchets de chaque usager. L'évolution vers une tarification incitative du service, prenant en compte la production réelle d'ordures ménagères résiduelles par foyer est en cours d'étude.

#### Une étude en cours

Une étude est en cours afin d'analyser les impacts organisationnels, juridiques et financiers de l'instauration d'une tarification incitative du service. Ses conclusions seront rendues au mois d'avril et permettront d'alimenter la réflexion des élus de Vannes agglo.

## Planning enquête et distributions des bacs

De nouveaux bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif seront attribués à tous les foyers selon une grille de dotation adaptée aux nombres de personnes vivant à domicile.

- Un bac gris à couvercle vert pour vos ordures ménagères
- Un bac gris à couvercle jaune pour vos déchets recyclables

Les colonnes d'apport volontaire dédiées au tri sélectif seront supprimées ainsi que les bacs d'ordures ménagères collectifs (bacs 4 roues). Seules les colonnes dédiées au tri du verre sont maintenues en apport volontaire.

Cette enquête et distribution se déroulera à compter de septembre 2013.

Parallèlement, une réunion publique sera organisée le 3 septembre 2013 à 20h à la salle multi activités pour répondre à vos questions et vous apporter toutes les informations nécessaires.



# Calendrier des Fêtes

## JOUILLET

**Dimanche 14**

Cérémonie de Kerlanvaux - Salle Multi activités

**Samedi 20**

Concours de boules en doublettes (Régional)

**Samedi 27**

Pardon de Saint Nicolas (Messe et Repas)

## AOÛT

**Dimanche 04**

Fête campagnarde du Foot (Repas + Bal en soirée) - Salle Victor Tual

**Samedi 17**

Concours de boules en triplettes (Régional)

## SEPTEMBRE

**Samedi 28**

Concours de boules en triplettes

## OCTOBRE

**Dimanche 06**

Trédionnaise VTT - Salle Victor Tual

## NOVEMBRE

**Vendredi 22**

Assemblée Générale Trédionnaise VTT - Salle Multi activités

**Samedi 30**

Marché de Noël - Place Saint Christophe

**Samedi 30**

Repas du CCAS

## DÉCEMBRE

**Samedi 07**

Téléthon - Salle Multi activités

**Samedi 14**

Arbre de Noël de l'école St Martin suivi d'un repas - Salle des sports



